

der Luft in Beziehung auf Faulniss und Gährung, in *Ann. d. Chem. u. Pharm.*, febr. 1854, et *Schmidt's Jahrb.*, t. XXXII, p. 150, 1854. — Ueber den Chlorzink als Desinfectionsmittel, in *Casper's Vtjchr.*, t. IX, p. 104, 1856. — CHEVALLIER (A.), Du charbon sous le rapport de l'hygiène publique, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. VI, p. 68, 1856. — Du même, *Traité des désinfectants sous le rapport de l'hygiène publique. Leur application*, etc. *J. de chim. méd.*, 4^e sér., t. VII, et Paris, 1862, in-8°. — Ueber Chlorzink als Desinfectionsmittel Gutachten, etc., in *Vtjchr. f. gerichtl. u. öffentl. Med.*, t. IX, p. 104, 1856. — BOUTIGNY, Sur la destruction des miasmes par des moyens fumigatoires nouveaux, in *Bull. de therap.*, t. LIII, p. 312, 1857. — NONAT, Des fumigations chlorées en vue de désinfecter l'air et de diminuer les ravages du choléra et de quelques autres maladies épidémiques, in *Monit. des hôp.*, t. V, p. 646, 1857. — FERMOND, TARDIEU et CAZALIS, Rapp. au Direct. de l'assist. publique sur la valeur comparative de quelques procédés de désinfection, in *Journ. de chim. méd.*, 4^e sér., t. IV, p. 197, 257, 1858. — Sur l'emploi du coaltar comme désinfectant. Communications et discussions, in *Compt. rend. de l'Académie des sciences*, t. LIX, 1859, et t. L, 1860, et *Bull. de l'Acad. de méd.*, t. XXIV, 1858-59. — MORIDE, De l'application du coke de Boghead en poudre à la conservation et à la désinfection des matières animales et végétales, in *Journ. de chim. méd.*, 4^e sér., t. V, p. 569, 1859. — LEMAIRE (J.), Du coaltar saponiné, désinfectant énergique arrêtant les fermentations; de ses applications à l'hygiène, etc. Paris, 1860, in-8°. — On the disinfecting Power of Heat, in *British med. J.*, avril 1860. — WALTJ (J.), Ueber Desinfection und gleichzeitige Stoffgewinnung auf mechanischem Wege, in ihren Beziehung zur Sanität und Economic, nebst Angabe, etc., 1 vol. München, 1861, gr. in-8°. — SKINNER, Deodorant and Antiseptic Powder, in *Med. Times and Gaz.*, 1860, t. II. — WALTJ (J.), Ueber Desinfection und gleichzeitige Stoffgewinnung auf mechanischem Wege, in ihren Beziehung, etc. München, 1861, in-8°. — CHALVET (P.), Des désinfectants et de leurs applications à la thérapeutique et à l'hygiène (mém. cour.), in *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. XXVI, 2^e part., p. 473, Paris, 1864, in-4°. — PAUL (Const.), De l'action physiologique et thérapeutique des sulfites et des hyposulfites, in *Bull. de therap.*, t. LXLX, p. 145, 193, 241, 1865. — BLUNT, On Deodoriser and Desinfectants in *Brit. Med. J.*, 1866, t. I, p. 67. — HALLIER, Gährungserscheinungen, etc. Mit Berücksichtigung der miasmen, der Contagien sowie der Desinfection. Leipzig, 1867, in-8°, pl. — REICHERDT (E.), Desinfection und desinfectierende Mittel. Erlangen, 1867, in-8°. — GLATTER, Die Carbonsäure und ihre hygienische Verwendung, in *Wien. med. Press.* 1867, nos 1, 2. — BUDD (W.), Desinfection as a Mean of preventing the Spread of self-propagating Diseases, in *Med. Times and Gaz.*, 1868, 1, 43. — ALVAREZ (J.), Des désinfectants dans l'hygiène publique et dans la thérapeutique. Th. de Paris, 1869, no 120. — SCHIRACH (R.), Ueber Desinfectionsmittel. Berlin, 1869, in-8°. — MECKLEMBURG, Sperre and Desinfection. Eine sanitäts-polizeiliche Studie, in *Vtjchr. f. gerichtl. etc., Med.* N° Fc, t. XI, p. 250, 1869. — DEVERGIE (A.), De l'emploi des désinfectants, et en particulier de l'acide phénique, in *Bull. acad. de méd.*, t. XXV, p. 714, 1870. — FAYE, Quels sont les vrais agents chimiques qu'il faut opposer à l'infection miasmique, in *Compt. rend. Acad. des sc.*, t. LXXI, p. 415, 1870. — EULENBERG (H.), Die Kohle als Desinfectionsmittel und Antidot, in *Vtjchr. für gerichtl. etc. Med.* N° Fc, t. XIII, p. 11, 1870. — DOUGAL, On the Relative Power of Various Substances in the Destruction of Microscopic Organism, in *The Lancet*, 1870, t. II, p. 476. — LIEBREICH, Ueber präcipitirende Desinfectionsmittel, in *Berl.-Klin. Wochenschr.*, no 13, 1872. — CAMERON (Ch. A.) a. TICHBORNE, On volatile desinfectants, in *Pharm. Journ. of Dublin*, 1872. — CLEMENS, Zur Desinfectionslehre, in *Deutsch. Klinik*, no 33, 1872. — SANSON (E.), On the desinfection of air, in *Brit. med. Journ.*, vol. II, 1872. — DEVERGIE, De la désinfection de la Morgue de Paris, in *Ann. d'hyg.*, 1873. — HALLER (A.), Zur Lehre von der Desinfect. bei Epidemien, in *Bayer. ärztl. Intell.-Blatt*, no 40, 1873. — LAJOURROIS, Expér. relat. à la putréfact., la désinfect., etc., in *Compt. rend. de l'Acad. des sc.*, t. LXXVI, 1873. — MÜLLER, Ueber Desinfection, in *Deut. Viertelj. f. öff. Ges.-Pfl.*, Bd. V, 1873. — RANSON, On the mode of desinfecting by heat, in *Brit. med. Journ.*, 1873-74. — PETRUSCHKY, Ueb. Desinfect.-Anstalten, in *Militärärztl. Zeitschr.*, 1873. — DUJAR-

DIN-BEAUMETZ et HIRNE, Des propriétés antiferme. et antiputr. de l'hydrate de chloral, in *Compt. rend. de l'Acad. des sc.*, t. LXXVIII, 1874. — DUSART, Sur la propriété antiputride de l'huile lourde de houille, *ibid.*, 1874. — GOOLDEN, On chloride of lead as a deodoriser and desinfectant, in *The Lancet*, vol. II, 1875. — Voy. aussi la bibliographie de l'art. Latrines

CHAPITRE X

Des Vêtements (1).

L'homme, dès les premiers temps de la création, a éprouvé le besoin de garantir la surface de son corps des influences physiques nombreuses auxquelles il pouvait être exposé. Telle fut l'origine des vêtements, qui, d'abord simples et grossiers, se perfectionnèrent à mesure que la civilisation fit des progrès.

On peut définir les vêtements, les substances que l'homme emploie pour se couvrir, dans le but de modifier l'influence des agents extérieurs.

Nous commencerons par examiner les principales substances qui servent à former les vêtements.

On a beaucoup discuté la question de savoir si, dans l'origine des sociétés, les premiers vêtements avaient été faits avec des matières végétales ou avec des matières animales, telles que les peaux, les fourrures, que l'homme trouvait, pour ainsi dire, toutes préparées.

Cette question, intéressante peut-être sous d'autres rapports que sous celui de l'hygiène, importe peu ici.

Il est probable que l'homme habita, dans les premiers temps, les climats de l'Orient, et que, n'ayant pas besoin de vêtements bien chauds pour se préserver des influences climatiques d'un pays à température élevée, il fit d'abord usage des substances végétales (2).

Les matières employées pour la confection des vêtements proviennent des trois règnes de la nature, c'est-à-dire qu'elles peuvent être de nature minérale, végétale ou animale.

Le règne minéral ne fournit guère qu'une substance, l'as-

(1) Nous sommes heureux d'avoir pu emprunter une partie des détails relatifs aux vêtements et aux cosmétiques à l'excellente thèse de M. Ménière.

(2) La tradition biblique nous montre l'homme d'abord vêtu de peaux de bêtes. Après l'expulsion du paradis terrestre, « Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peaux et les en revêtit (*Genèse*, III, v. 21). » C'est ce que l'on voit chez les peuples surpris au berceau de la civilisation, dans les pays où ils peuvent se procurer des peaux assez grandes pour s'en couvrir, soit seules, soit plusieurs cousues ensemble.
E. Bgd.

beste, amphibole de Haüy, *linum vivum* de Pline, qui paraît avoir servi dans l'antiquité à beaucoup plus d'usages que de notre temps, et qui, aujourd'hui, est d'un emploi excessivement restreint.

Substances végétales. — On y trouve des matières extrêmement importantes pour les vêtements : l'écorce du chanvre, celle du lin. — On emploie encore, mais moins souvent, celle du *phormium tenax* et celle du bois à dentelle. Le règne végétal fournit encore le coton, ou bourre végétale qui entoure le fruit du *gossypium arboreum*.

Quelques substances végétales sont d'un usage plus restreint. Ainsi, on emploie, pour faire des chapeaux, la paille de quelques graminées, telles que le *triticum*, l'*oryza*, les stipes des cypéracées, des joncées, des typhacées. — Des chaussures ont également été faites avec ces derniers.

Substances animales. — C'est d'abord la laine fournie par les moutons, et qui est maintenant d'un usage à peu près général chez les diverses nations du globe : — c'est encore le poil de la chèvre, et celui du chameau, dont l'emploi est moins répandu. — Toutes ces substances, du reste, peuvent être travaillées, et, avant d'entrer dans la confection des étoffes, être réduites en fil. — Le crin du cheval, le poil du bœuf ont aussi été employés quelquefois dans les vêtements. — Le poil fin et soyeux de quelques animaux rongeurs, comme le lièvre, le lapin, est encore mis à profit. La peau de beaucoup d'animaux sert presque exclusivement à la confection des gants, des chaussures, etc.

La soie fournie par la chenille du *bombyx mori*, presque inconnue des anciens, et dont l'usage est aujourd'hui si répandu, ne remonte pas au delà de quelques siècles ; le duvet de certains oiseaux ; le byssus fourni par plusieurs mollusques, entrent aussi dans la confection de quelques vêtements.

Pouvoir conducteur de ces substances.

Les substances diverses qui viennent d'être passées en revue ne se comportent pas toutes de la même manière à l'égard du calorique. Les unes reçoivent et perdent la chaleur rapidement, les autres avec lenteur ; les premières sont dites bons conducteurs, et les secondes mauvais conducteurs. Ces dernières, quand elles entrent dans la confection des vêtements, emprisonnent, pour ainsi dire, la chaleur animale et garantissent bien du froid. Les premières, au contraire, c'est-à-dire les corps bons conducteurs, la laissent échapper.

Voici l'ordre de conductibilité, du plus au moins, des substances le plus généralement employées dans la confection des vêtements : 1° le lin ; 2° le coton ; 3° la soie ; 4° la laine. Tout ce qui est de laine, comme le drap, le mérinos, tient donc plus

chaudemment que ce qui est de soie ; les vêtements de soie, plus que les calicots et les indiennes qui sont de coton ; et ceux de coton, plus que les toiles et les batistes, qui sont de lin.

La plume, et à *fortiori* le duvet, sont de mauvais conducteurs du calorique. Une courte-pointe de duvet est, par son extrême légèreté et sa très-faible conductibilité, un objet précieux pour les malades.

Les poils, lorsqu'ils entrent dans le tissage d'une étoffe, sont plutôt de bons conducteurs que lorsqu'ils sont à l'état de fourrure. Le bois, le liège, sont des corps essentiellement mauvais conducteurs.

Le cuir et les peaux parées sont de très-mauvais conducteurs, et, sous ce rapport, ils viennent après la laine.

Tecture des matières qui servent de vêtements.

On sait depuis longtemps que les corps en même temps très-légers et très-épais donnent la sensation de chaleur, tandis que les corps à tissu très-serré, mais très-mince, donnent celle de froid.

Les expériences de Rumford permirent d'établir, comme fait positif, que le refroidissement a lieu d'autant moins vite que les tissus servant d'enveloppe offrent plus de laxité, de mollesse et d'épaisseur. Ainsi, la laine, largement tissée et disposée de manière à contenir une certaine quantité d'air dans les interstices de ses mailles, est peut-être l'étoffe qui conduit le moins bien la chaleur, isole le mieux l'homme et s'oppose le plus au refroidissement de la surface de son corps. Le lin, au contraire, tissé en fil et servant à former des toiles fines et serrées, est un tissu très-bon conducteur et qui tend à mettre l'homme en équilibre de température avec le milieu qui l'entoure.

Couleur des vêtements.

La couleur des vêtements n'est pas sans influence, et des expériences nombreuses ont été tentées pour en apprécier la valeur. — Ces expériences ont prouvé que les substances diversement colorées s'échauffent et se refroidissent d'une manière différente sous l'influence des rayons solaires. Franklin, Davy, s'étaient déjà livrés à des expériences intéressantes sur ce sujet ; mais c'est à Stark que l'on doit les recherches les plus nombreuses et les plus susceptibles d'applications immédiates aux vêtements.

Dans une série d'expériences, et pour laisser monter, de 10° à 70°, la liqueur d'un thermomètre dont elle entourait la boule, la laine noire a mis 4 minutes 15 secondes ; la laine vert foncé, 5 minutes ; la laine écarlate, 5 minutes 30 secondes ; la laine blanche, 8 minutes.

Dans une autre série d'expériences, et avec un thermomètre à air, gradué de 1/10 de pouce en série descendante, et dont la boule a été successivement teinte de nuances différentes, Stark a constaté que, dans le même espace de temps, la boule du thermomètre colorée d'une nuance diverse se refroidissait d'une manière essentiellement différente. Ainsi, dans le même espace de temps,

La boule colorée en noir est descendue de.....	1 à 83
— en brun foncé, de.....	1 à 71
— en rouge-orange, de.....	1 à 58
— en jaune, de.....	1 à 53
— en blanc, de.....	1 à 43

Il résulte de ces expériences que la laine colorée est bien plus perméable au calorique que la laine blanche.

La conclusion générale à tirer de tout ce qui précède, touchant la nature du pouvoir conducteur, du tissage et de la couleur des substances employées dans la confection des vêtements, c'est que les vêtements de laine blanche, faits avec une étoffe souple, moelleuse, légère et en même temps épaisse, et contenant beaucoup d'air dans ses mailles, sont les plus mauvais conducteurs du calorique, ceux qui isolent le mieux le corps de l'influence des agents extérieurs, et qui, enfin, conservent le mieux la caloricité du corps.

Propriétés hygrométriques des différents tissus. — Plus un tissu est apte à se charger d'humidité, moins il est chaud : promptement imprégné d'humidité, il tend à s'en débarrasser par l'évaporation, d'où un refroidissement très-rapide. M. Coulier s'est livré, à cet égard, à d'intéressantes recherches. Il a constaté que l'eau absorbée par les différentes étoffes se partage en deux parties : l'une, véritablement *hygrométrique*, imprègne le tissu sans se laisser reconnaître par le toucher, sans se laisser chasser par l'expression ; l'autre, ou *eau d'interposition*, obstrue les pores ; elle est perceptible à la main, elle est expulsée par l'expression. La puissance hygrométrique varie suivant la matière dont est formée chaque étoffe. Elle va en augmentant dans l'ordre suivant : 1° le coton ; 2° la toile de chanvre ; 3° la laine. Cette dernière pouvant soustraire au corps une forte proportion de liquide sans perdre de sa souplesse, de sa conductibilité, sans la rendre par évaporation de manière à produire un refroidissement brusque, est donc une excellente substance vestimentaire. M. Coulier, dans ses expérimentations, a constaté un fait fort singulier et très-important à noter, c'est que l'eau d'un corps humide est soustraite bien plus rapidement à l'état d'eau

hygrométrique par une étoffe, qu'à l'état de vapeur d'eau par l'air.]

Des circonstances d'âge et de sexe qui modifient l'emploi des vêtements. — L'homme produit d'autant moins de calorique qu'il est plus jeune : il est alors plus incapable de résister aux abaissements de température. Ce défaut de résistance est très-considérable chez l'enfant qui vient de naître ; il est donné au jeune être, il est vrai, de se réchauffer facilement : mais aussi la mort est souvent la conséquence de son exposition au froid. Il est donc nécessaire de couvrir d'une manière suffisamment chaude un jeune enfant qui vient de naître. On emploiera à cet effet des vêtements souples, moelleux et mauvais conducteurs du calorique. — Tels sont les langes chauds, fréquemment renouvelés, et ne l'entourant que d'une manière lâche. On ne saurait trop s'élever contre l'usage ancien, et que quelques familles conservent encore, des maillots étroits dans lesquels on emprisonnait les enfants. Leurs inconvénients consistent à obliger les membres à se tenir dans une extension continue, sans pouvoir exécuter aucun mouvement. Ils les condamnent de plus à une immobilité absolue, compriment leur thorax et leur abdomen, et empêchent leur développement à un âge où il est si indispensable qu'il se fasse en toute liberté.

A un âge plus avancé, au collège, l'enfant résiste mieux aux abaissements de température, et l'on voit souvent les mouvements qu'il exécute, en raison de la vivacité qui lui est propre, développer assez de calorique pour lui permettre de mettre habit bas dans la saison la plus froide, afin de se livrer à ses jeux en toute liberté. A cet âge, ce qu'il y a de mieux, ce sont les vêtements en laine, moelleux et assez souples pour ne pas gêner les mouvements ; ils doivent être maintenus propres et secs.

Dans l'âge adulte, les vêtements de l'homme doivent être en rapport avec ses sensations et ses besoins. Malheureusement, celui qui travaille exposé au froid et à l'humidité, et qui a le plus besoin de vêtements chauds qui lui permettent d'y résister, ne peut se les procurer ; il est heureux que, chez lui, l'habitude supplée au défaut de précautions hygiéniques que son peu d'aisance l'empêche de prendre.

Les vieillards se rapprochent des enfants, leur caloricité est diminuée, et ils sont vivement impressionnés par les brusques variations de température ; il est donc utile de conseiller aux personnes avancées en âge des vêtements chauds, et qui les mettent suffisamment à l'abri du froid.

Le sexe modifie profondément la forme des vêtements, et la différence qu'il détermine dans leur disposition, chez l'homme

et chez la femme, est un fait bien général, car il se trouve dans tous les temps et dans tous les pays.

Ces différences tiennent à la faiblesse de la femme, à son moindre degré de résistance au froid, à sa caloricité plus faible. Dans l'enfance, ces différences se font déjà sentir dans les deux sexes, et il est nécessaire de couvrir les petites filles de vêtements plus chauds et plus mauvais conducteurs du calorique. On emploie surtout pour elles des étoffes soyeuses, pourvues de poils, ou des fourrures, des étoffes de tricot de laine ou de bourre de soie, et on préférera la couleur blanche. A la puberté et pendant toute l'époque de la virilité, ces différences, qu'il eût peut-être été nécessaire de conserver, disparaissent complètement devant l'empire de la mode que les femmes reconnaissent seul et qui, seul, règle leur conduite. Les femmes âgées, qui n'obéissent plus à cet empire avec la même soumission, chez lesquelles l'impressionnabilité au froid est, de même que dans l'enfance, plus caractéristique, sont conduites à se couvrir de vêtements plus chauds : souvent même ces vêtements sont insuffisants, et elles sont obligées d'avoir recours à l'usage des chaufferettes et des poêles pour maintenir la température de leur corps à un degré convenable.

Rapports entre la forme des vêtements et les diverses parties du corps.

A. Tête. — Les Grecs et les Romains ne se couvraient la tête que dans des circonstances exceptionnelles : à la guerre, en voyage, ou bien quand ils étaient malades ; il en était de même des Gaulois. C'est au règne de Charles VIII que l'on fait généralement remonter l'usage des couvre-chef (1) qui, d'abord uniquement employés à la guerre et pour se garantir des violences extérieures, s'introduisirent peu à peu dans la vie civile. On comprend qu'à une époque de troubles et de guerres presque continuelles, et où l'on avait tout à redouter, même au sein d'une paix apparente, l'usage de se préserver la tête par des moyens spéciaux soit devenu général.

Dans l'enfance, il est de toute nécessité de préserver la tête des jeunes sujets contre les violences extérieures et contre les chutes presque continuelles que détermine leur marche encore incertaine. L'usage des bourrelets, mais surtout de bourrelets

(1) Ceci doit être appliqué seulement au *chapeau* proprement dit, transformation du heaume de fer ; car, de tout temps, les peuples des zones froides et tempérées ont porté des coiffures, capuchons, chaperons, etc.

faits avec des tiges de baleine flexibles, et qui constituent une coiffure légère, aérée et fraîche, en même temps qu'elle sert à amortir l'effet des chutes, est une chose excellente. On doit se garder avec soin de comprimer la tête des enfants ; la déformation facile à opérer sur des os flexibles, peu épais et unis par des membranes cartilagineuses, ne tarde pas à se produire, et des accidents fâcheux peuvent survenir (Foville).

La coiffure des enfants un peu plus avancés en âge doit toujours être légère : telles sont les qualités des chapeaux de paille, des casquettes de formes et d'étoffes diverses que l'on fabrique actuellement. Si l'on n'observait pas cette condition, on pourrait avoir à redouter des congestions cérébrales. Pour la nuit, la coiffure que l'on doit préférer pour les enfants est un serre-tête en toile fine attaché sous le menton avec un cordon.

Dans l'âge adulte, il faut également distinguer la coiffure du jour de celle de la nuit. — Le jour, et à notre époque, l'homme adulte fait généralement usage, pour garantir sa tête des variations atmosphériques, du plus mauvais genre de coiffure qu'on puisse imaginer : c'est le chapeau. Cette coiffure lourde, disgracieuse, recouvre très-incomplètement la tête, préserve très-mal les yeux de l'action des rayons solaires, ne protège pas les oreilles et comprime le front. Malheureusement l'habitude ne permet pas de le changer, et tout ce que l'on peut faire est d'en atténuer le plus possible les nombreux inconvénients. En été, on a pris l'habitude des chapeaux de feutre gris et légers, des chapeaux de paille et des casquettes légères, qui constituent, pendant les chaleurs, un genre de coiffure bien préférable à nos chapeaux noirs.

La nuit, si l'habitude de coucher la tête nue n'a pas été prise dès l'enfance, et si l'on ne veut pas se soumettre à l'usage excellent mais peu gracieux des serre-tête, il faut bien employer les madras ou les foulards, qui ont cependant le sérieux inconvénient de ne rester sur la tête qu'au prix d'une constriction quelquefois assez forte.

Les vieillards ayant perdu, la plupart du temps, leurs cheveux et ayant la tête dégarnie, doivent la protéger d'une manière plus efficace que dans l'âge adulte ; c'est dans ce but que l'on a imaginé les perruques, dont on ne saurait trop conseiller l'usage aux personnes âgées : elles les préservent de céphalalgies opiniâtres, de coryzas chroniques, de névralgies dentaires et souvent d'affaiblissements de la vue et d'ophtalmies rebelles ; toutes ces maladies peuvent, en effet, se développer comme conséquences de l'action habituelle du froid sur la tête des sujets âgés et impressionnables. Pour la nuit, les vieillards auraient bien tort de se priver de l'usage du bonnet de coton,

qui ne mérite pas la défaveur dont il est l'objet, et qui, en définitive, est, pendant qu'on est au lit, le meilleur couvre-chef qu'on puisse imaginer.

Pour la femme, il n'y a rien de positif à dire sous ce rapport. La coiffure de jour, qui consiste à rester la tête nue ou à l'orner de bonnets ou de chapeaux dont la forme et la disposition varient chaque année et à chaque saison, est entièrement soumise aux caprices et aux exigences de la mode, à laquelle l'hygiène n'a en général rien à voir; il est heureux que la longue et épaisse chevelure qui couvre leur tête serve d'une manière efficace à la mettre à l'abri des variations atmosphériques et de l'action du froid. La nuit, la coiffure des femmes consiste, en général, en un bonnet léger, attaché sous le menton avec un cordon, et cette coiffure est excellente sous le rapport de l'hygiène.

Chez les enfants, la coiffure est importante à considérer. Chez les nouveau-nés, il faut une coiffure suffisante pour protéger la tête contre les agents atmosphériques, mais qui cependant, ne soit pas trop chaude. Un simple béguin de toile et, par-dessus, un simple bonnet également de toile, me semblent suffisants. On doit surtout éviter de comprimer la tête avec un bandeau ou des bandelettes; car, d'après les recherches de M. Foville, cette compression peut amener des déformations considérables du crâne et de l'oreille, qu'il a décrites avec soin. Il considère ces déformations comme pouvant amener plus tard des aliénations mentales, des suppurations du cuir chevelu, l'engorgement des ganglions cervicaux, le développement variqueux des veines de la tête, des méningites, des épilepsies, l'imbécillité. Tout ceci est peut-être un peu exagéré, néanmoins il faut en tenir compte. Lorsque les enfants commencent à marcher, il leur faut des bourrelets légers, élastiques, livrant passage à l'air, et cependant présentant une résistance suffisante pour les préserver des chocs et des violences extérieures.

Perruques. — L'histoire des perruques serait longue à faire. Elles ne sont plus guère employées que pour préserver la tête de certains vieillards très-impressionnables, du coryza et des causes diverses de refroidissement. Je crois qu'il faut en restreindre l'emploi aux cas qui viennent d'être signalés.

B. Face. — La face n'a pas besoin d'être couverte, et elle ne l'est pas habituellement, à moins que ce ne soit pour se garantir d'une chaleur trop ardente ou d'un froid trop intense; encore n'est-ce que l'exception.

Dans les climats froids, et dans les jours les plus froids des pays tempérés, on a l'habitude de couvrir une partie du visage d'une espèce de cravate très-large cachant la bouche et le nez,

et n'y laissant entrer que de l'air tamisé et moins froid que l'air extérieur. C'est une bonne habitude qu'on ne saurait trop encourager.

C. Cou. — L'habitude de porter des cravates ne date guère que du commencement du dix-huitième siècle. Beaucoup de peuples, et en particulier ceux des pays chauds, tels que les Orientaux, n'ont pas adopté cette coutume: aussi les angines sont plus rares chez eux que dans nos climats tempérés: il est digne de remarque, en effet, que l'habitude de couvrir le cou rend cette partie tellement impressionnable, que lorsque, accidentellement, on vient à la découvrir, on a beaucoup plus de chances de contracter une pharyngite ou une laryngite que dans les circonstances opposées.

Les cravates sont, en général, de coton, de fil ou de soie: on met quelquefois dans leur intérieur une sorte de carcasse en baleine très-fine, dans les intervalles de laquelle sont placés des poils de sanglier.

Les cravates trop dures, trop rigides, celles qui sont trop serrées et compriment le cou, ont de sérieux inconvénients qui sont encore beaucoup plus grands chez les vieillards. Cette compression gêne, en effet, la circulation dans les gros vaisseaux du cou et peut contribuer à déterminer, soit des congestions, soit des hémorrhagies cérébrales. Les cravates doivent réunir les deux conditions de souplesse et de chaleur; les cols de satin que l'on porte généralement en hiver remplissent assez bien ces conditions. En été, des cravates de mousseline, de batiste ou de toile, avec un léger col intérieur pour les empêcher de se rouler en corde, sont celles que l'on doit préférer. Les femmes ne font pas, en général, usage de cravates: en hiver, toutefois, un grand nombre d'entr'elles se préservent du froid et de la rigueur de la saison en se plaçant autour du cou quelques fourrures ou des fichus de formes variables.

Les cols-cravates, qui s'attachent en arrière à l'aide d'une boucle, sont maintenant employés par un grand nombre de personnes. Lorsqu'ils ont été faits avec soin et qu'ils sont souples et mous, ils ont peu d'inconvénients et on ne saurait les blâmer, pas plus que les cravates, avec lesquelles ils ont d'ailleurs la plus grande analogie. Mais lorsqu'ils sont durs et rigides, leurs inconvénients sont réels. Percy a signalé, chez les soldats, les inconvénients des cols durs et trop serrés: la face devient vultueuse, la voix s'éteint, les yeux sortent de l'orbite; il survient souvent des vertiges, des défaillances et quelquefois des épistaxis. Enfin, quelquefois, la congestion et l'hémorrhagie cérébrales en ont été la conséquence ultime. M. H. Larrey considère les cols d'uniforme, neufs, raides, trop hauts et trop

serrés, comme la cause de l'adénite cervicale, si fréquente chez les jeunes soldats.

D. *Tronc, membres.* — Nous allons examiner maintenant les pièces de vêtement les plus importantes, celles peut-être qui ont subi le plus de variations depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Les Orientaux sont les seuls qui aient conservé les vêtements amples et consistant en draperies larges et flottantes. En Europe, au contraire, et depuis bien des siècles, on tend sans cesse à rétrécir le costume et à l'adapter aux formes du corps.

Le changement le plus important introduit par la civilisation est l'usage du linge de corps. La tunique de lin des Grecs était un vêtement porté, non sur la peau, mais sur un premier vêtement de laine. D'après M. Fleury, c'est sous le règne d'Auguste que l'on commença à porter des chemises. La plupart des auteurs admettent, cependant, que ce n'est qu'au douzième ou au treizième siècle que l'introduction de la toile de chanvre fit employer le linge de corps et, en particulier, la chemise. Elle mit de longues années à se généraliser. C'est, du reste, à l'usage habituel du linge de corps que l'on doit la révolution que l'emploi des bains a subie, en passant de l'antiquité jusqu'à nous. Chez les Grecs et chez les Romains, les bains faisaient partie des usages habituels de la vie et étaient destinés à débarrasser la peau des produits de l'exhalation cutanée qui s'y accumulaient. Aujourd'hui, le linge de corps remplit en grande partie cette destination et absorbe les produits de la sécrétion de la peau, à mesure qu'ils sont versés à sa surface; les bains, tout en étant utiles et excellents, sont donc loin d'être aussi indispensables que dans l'antiquité.

Chemise. — La principale pièce de linge de corps est la chemise, dont la forme a beaucoup varié et varie encore chaque jour. Les chemises sont faites en toile de lin, de chanvre, ou en coton: elles ne doivent être ni trop légères, car elles ne pourraient absorber tout le produit de l'exhalation cutanée, ni trop épaisses et trop dures, car elles irriteraient la peau. La chemise s'étend du cou, qu'elle ne doit pas trop fortement étreindre, aux genoux. La nature de l'étoffe qui la constitue en fait un corps bon conducteur du calorique; ainsi, lorsqu'elle s'imbibe du produit de la sécrétion cutanée et que ce dernier vient à s'évaporer, elle cause une sensation de froid qui pourrait avoir des inconvénients si l'adjonction d'autres vêtements plus chauds, plus mauvais conducteurs du calorique, ne venait empêcher l'influence fâcheuse de cette évaporation trop rapide.

Le changement de chemise doit être fréquent, deux à trois fois par semaine au moins. C'est une chose bonne et salutaire que d'avoir une chemise différente pour le jour et pour la nuit; les produits de sécrétion dont la chemise s'imbibe, dans la période de jour ou de nuit, ont le temps de se sécher complètement pendant qu'elle n'est pas en contact avec la peau, et lorsqu'on fait de nouveau usage de la chemise, elle a repris toutes ses qualités premières. Dans beaucoup de pays chauds, les individus peu aisés ont l'habitude de se dépouiller le soir de leur chemise, de l'étendre pour la sécher, et de se coucher nus. Le lendemain, ils la remettent sèche et fraîche. Cette habitude est saine relativement à l'impossibilité où ils sont d'en changer matin et soir, et elle est bien certainement préférable à l'usage de la conserver d'une manière continue.

Culotte. — La culotte, qui autrefois s'étendait seulement de la ceinture aux genoux, est maintenant destinée à recouvrir le tronc et les membres abdominaux. Elle est supportée par des bretelles, usage infiniment préférable à celui qui existait autrefois et qui consistait à retenir la culotte à la base du thorax, à l'aide d'une ceinture qui en faisait partie et qui la maintenait en la serrant autour de la taille. Cet usage, que l'on a essayé à plusieurs reprises de faire revivre, a pour inconvénient de comprimer la base du thorax, d'empêcher son libre développement, de gêner les mouvements respiratoires, de troubler la digestion, enfin, de favoriser le développement des hernies. Ces divers accidents que contribue encore à développer la constriction exercée par les autres parties d'une culotte trop étroite, sont souvent accompagnés d'un autre plus médiat, mais qui cependant peut être la conséquence de la compression du thorax et de l'abdomen: c'est la congestion cérébrale. L'attache de la culotte autour du genou avait également des inconvénients sérieux; elle facilitait la stase du sang dans les membres inférieurs, et déterminait des varices ou des ulcères variqueux souvent incurables. La culotte se fait en général en laine, et spécialement en drap, dans les climats froids et dans la saison froide des pays tempérés; celles qui se font en toile, en fil, en coton, ne sont guère usitées que dans les plus grandes chaleurs de l'été; encore est-il préférable de les avoir en laine légère et souple.

Les culottes trop larges ont un autre inconvénient: non-seulement elles laissent pénétrer l'air et sont plus froides, mais elles ne soutiennent et ne protègent pas les testicules, et peuvent être la cause prédisposante et déterminante des varicoécèles.

Un certain nombre de médecins attribuent à l'usage de la